

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA CRRH-UEMOA ET LA CECA SIGNENT UN PARTENARIAT POUR LE REFINANCEMENT DE PRÊTS A L'HABITAT EN FAVEUR DES MENAGES A REVENUS MODESTES

Le 29 juillet 2021, a eu lieu à Lomé (Togo), à la salle DJIFO de l'hôtel 2 février, la signature d'une convention de refinancement de prêts à l'habitat en faveur des ménages à revenus modestes et/ou irréguliers, entre la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) et la Coopérative d'Epargne et de Crédit des Artisans du Togo (CECA Togo). Cette cérémonie intervient après celle de la signature avec COFINIA SN, le 02 juillet 2021 à Dakar, au Sénégal. La CECA devient donc le deuxième SFD de l'UEMOA à bénéficier du refinancement de la CRRH-UEMOA, dans le cadre du projet régional de promotion du financement du logement abordable dans l'UEMOA, qu'elle met en œuvre avec le soutien de la Banque Mondiale.

Se réjouissant de la signature de cette convention, le Directeur Général de la CRRH-UEMOA, Monsieur Christian AGOSSA, a précisé « qu'il s'agit d'accompagner la CECA pour démarrer le financement des prêts à l'habitat en faveur des populations à revenus modestes et/ou irréguliers, afin qu'elles puissent acquérir ou construire leurs maisons, pour un montant maximum de 15 millions, sur une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans, et à des taux compétitifs. L'objectif de la CRRH-UEMOA à travers ce concours est de promouvoir l'accès à la propriété immobilière dans l'Union, ce qui est la mission de l'institution créée en 2010, opérationnelle depuis 2012, avec, à date plus de 244 Mds FCFA décaissés au profit de banques et SFD, sur les 306 Mds FCFA mobilisés ».

Pour la Coopérative d'Epargne et de Crédit des Artisans (CECA) du Togo, ce refinancement de la CRRH-UEMOA, permettra de renforcer son intervention en faveur de ses membres et clients. « Nous avons saisi cette aubaine pour pouvoir prendre des dispositions, afin de pouvoir gagner ce partenariat avec la CRRH-UEMOA. Les premiers bénéficiaires seront les membres de la CECA, les ménages à revenus modestes et/ou irréguliers qui en feront la demande, donc les artisans, les salariés, les commerçants et autres particuliers professionnels qui pourront être la cible privilégiée de ce refinancement de la CRRH-UEMOA », a confié le Directeur Général de CECA, Monsieur Yombo ODANOU.

À propos de la CRRH-UEMOA

La CRRH-UEMOA, une initiative régionale en faveur d'un meilleur financement de l'habitat dans les pays de l'UEMOA, a pour objet la mobilisation de ressources longues à taux compétitifs, au bénéfice de ses banques actionnaires et des SFD, pour le refinancement des prêts à l'habitat consentis à leurs clients.

Au 31 décembre 2020, la CRRH-UEMOA a, en presque neuf années d'activités opérationnelles, mobilisé environ 306 milliards de FCFA de ressources longues, sur lesquelles elle a consenti des refinancements d'un montant total de 244 milliards FCFA pour la promotion du financement du logement dans l'UEMOA, en faveur de 37 banques actionnaires couvrant les huit pays de l'Union, et trois (03) SFD. Outre les ressources qu'elle mobilise sur les marchés financiers par emprunts obligataires, elle mobilise aussi des ressources concessionnelles pour le refinancement par les banques et SFD de prêts à l'habitat en faveur de ménages à revenus modestes et / ou irréguliers.

L'agence de notation internationale Moody's a noté la CRRH-UEMOA en 2020, pour la première fois, et lui a attribué les notes de Ba2 d'émetteur à long terme en monnaie locale, et la note d'émetteur à long terme en devises de Ba3. Elles font de la CRRH-UEMOA, l'institution de l'UEMOA la mieux notée par une agence internationale, après la BAD et la BOAD.

En 2020 et pour la troisième année consécutive, la CRRH-UEMOA a obtenu les notes en monnaie locale de AA+ à long terme, avec perspective stable, et A1+ avec perspective stable à court terme auprès de l'agence de notation Bloomfield Investment Corporation.

Ces notes font de la CRRH-UEMOA, depuis 2015, l'un des risques les plus sûrs sur le marché financier de l'UEMOA. Plus d'information : <http://crrhuemoa.org/>

À propos de la CECA

La CECA (Coopérative d'Épargne et de Crédit des Artisans) est une institution mutualiste de microfinance au Togo issue de la coopération bilatérale entre la République Fédérale d'Allemagne et la République du Togo à travers le Projet Germano-togolais Promotion de l'Artisanat (PPA). Elle a démarré ses activités au Togo en mai 1990. La CECA a pour mission de contribuer à la promotion des artisans du Togo, en facilitant l'accès aux services financiers, aux artisans en particuliers, aux commerçants, et aux micro entrepreneurs en général. Au fil des années, l'institution a su s'imposer sur le marché Togolais des SFD comme la référence en matière de financement des populations à revenus modestes et/ou irréguliers. La CECA, compte à son actif un réseau de 11 Agences réparti sur l'ensemble du territoire. La CECA gère un portefeuille de plus de 53.000 clients. Au 31 décembre 2020, l'institution affiche un total bilan de 9 milliards de francs CFA, et un résultat net de 176 millions de FCFA.

Plus d'informations : www.cecatorgo.org